Appel à candidature : Résidence de création à « La Colombière »

Lieu

La Fondation Marquise de Narros - Institut de France est légataire de « La Colombière », propriété située en bord de Loire sur la commune de Gennes – Val-de-Loire (Maine-et-Loire). Cette maison a été l'habitation et le lieu de travail du sculpteur Gustave Pimienta pendant une trentaine d'années jusqu'en 1982.

Contexte

Les conditions du legs stipulent que cette maison doit rester *« …destinée au séjour d'un artiste, d'un écrivain d'art, d'un historien ou d'un érudit, désigné par l'Institut … »*. La mise en place d'un partenariat associant la commune, l'Institut de France et la Mission Val de Loire vise à définir les contours et les modalités de fonctionnement de cette résidence.
Cette maison est en effet située dans le périmètre du site inscrit Val de Loire patrimoine mondial. L'idée est de rapprocher la thématique de la résidence de la raison pour laquelle le Val de Loire est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, c'est-à-dire du paysage culturel.

Intention

L'intention est de proposer une résidence de création consacrées au thème du paysage culturel du Val de Loire et à ses représentations, d'une durée de six semaines chacune, au cours de l'été 2018 : la première du 23 juin au 3 août et la seconde du 4 août au 17 septembre.
La résidence de création conduira à la présentation d'une ou de production(s) dans les conditions ci-après définies.

Profil des candidats

Cet appel à candidature s'adresse à des élèves et des étudiants en fin de cursus ou récemment (moins de 5 ans) diplômés de niveau Bac + 5 provenant des écoles d'art, de paysage et d'architecture de l'axe ligérien et au-delà du territoire national. Toutes les formes d'expression ou disciplines artistiques sont envisageables.

Désignation du lauréat

Les candidatures sont examinées par la mission Val de Loire, qui les classe, puis soumises à un jury institué par l'Institut de France, sous la présidence de Madame Danièle Sallenave, de l'Académie française, conservateur de la Colombière.

Conditions de séjour

Le lauréat résidera dans la propriété de l'Institut de France à la Colombière, dans un studio qui sera mis à sa disposition le temps de ce séjour. Les frais d'hébergement sont entièrement pris en charge par l'Institut de France, la nourriture et les autres frais de séjour personnels sont à la charge du lauréat.

Le lauréat ne reçoit pas de rémunération. Il percevra une allocation forfaitaire de séjour incluant les frais liés à la réalisation de sa production artistique d'un montant de 2000 € TTC.

En cas de besoin, le lauréat sera en contact avec les services de la commune.

Formulation des candidatures

Les candidatures devront comprendre :

- une lettre manuscrite de motivation,
- un descriptif de projet (de 4 pages maximum),
- un Curriculum Vitae,
- un ordre de vœux sur les périodes de résidence,
- le cas échéant des références.

Les candidatures sont à faire parvenir à la Mission Val de Loire avant le 6 avril 2018 délai de rigueur

- par courrier : 81 rue Colbert, BP 4322, 37043 Tours cedex 1
- par courriel à : smi@mission-valdeloire.fr

Cahier des charges à respecter et cession des droits

Le lauréat s'engagera à mener trois demi-journées d'action pédagogique auprès des plus jeunes (compte tenu de la période de l'année, cette condition pourra être satisfaite dans le cadre des loisirs organisés par les communes pour les enfants au cours de l'été ou dans le cadre scolaire).
La production sera présentée à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

Le résident s'engagera à une cession à titre gratuit et non exclusive de ses droits sur la production (droits de reproduction et droits de représentation) pour une durée de trois ans au profit de l'Institut de France, de la commune et de la Mission Val de Loire.

Calendrier

Date limite de réception des candidatures : le 6 avril 2018

Communication du nom des lauréats : le 14 mai 2018 au plus tard

Dates indicatives de la résidence : - du 23 juin au 3 août 2018

- du 4 août au 17 septembre 2018

Journées européennes du patrimoine les 15-16 septembre 2018 : présentation des productions réalisées

Renseignements

Sur l'inscription UNESCO : www.valdeloire.org
Contact : Mission Val de Loire : smi@mission-valdeloire.fr